

Affiché en mairie le 23 mai 2007

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 21 MAI 2007

L'AN DEUX MILLE SEPT, LE 21 MAI A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 15 mai 2007, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M^{me} RUEL, M. DELIN, adjoints ; MM. BALLAND, BOUVIER, M^{me} GÉRARD, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, DUCRET, RANC, MM. THOMASSIN, DEHAN, HERBERT, VOILLEQUIN, Patrick GALLISSOT, PELLETIER, RACLOT, conseillers municipaux.

Excusés : M. Michel GALLISSOT, maire, M^{lles} BROCHOT (procuration à M. Voillequin), DIOT (procuration à M^{me} Robin), conseillers municipaux.

M^{me} Ruel ouvre la séance à 20 heures 35. Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{me} Ranc ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars 2007.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°1 Subventions octroyées par la commune pour l'année 2007.

Adopté par 16 voix POUR & 1 CONTRE.

N°2 Revalorisation du prix de l'eau.

Adopté par 6 voix POUR, 1 CONTRE & 10 ABSTENTIONS.

N°3 Approbation de la location de l'immeuble industriel communal au bénéfice de la société M2PI.

Adopté par 12 voix POUR & 5 ABSTENTIONS.

N°4 Approbation d'un avenant à la convention de médecine préventive et professionnelle..

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°5 Approbation de la convention de couverture par répéteur. Téléphonie mobile Orange.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M^{me} RUEL LÈVE LA SÉANCE LE 21 MAI 2007 A 22 HEURES 20.

Pour le maire, l'adjoint délégué,

Marie-José Ruel